

Lettre d'information N°3

SANTÉ EN PAYS DE MARTIGUES

ÉDITO

Le CIAS du Pays de Martigues dispose depuis le mois de juin d'un nouveau site internet accessible à l'adresse www.ciaspdm.fr. Au-delà de l'information sur tout ce qui peut se faire pour un meilleur accès aux droits des usagers, la technologie se met au service des aidants et des aidés afin de faciliter la santé et le bien-être au quotidien, notamment en proposant des démarches en ligne.

Cette évolution permettra également la consultation de l'ensemble des numéros de

cette lettre, enrichie de liens vers des ressources externes qui, nous l'espérons, seront utiles à l'ensemble de nos partenaires.

Ce numéro a été construit autour des 4 axes essentiels au CIAS en matière de santé et de handicap, de la prévention à l'accompagnement.

Je vous en souhaite une agréable lecture.

Gaby Charroux,
Président du CIAS Pays de Martigues

ACTU

Un projet, le Dispositif de coopération Territoriale en Santé Mentale (DTSM)

Ce projet expérimental porté par le DAC Provence Santé Coordination Ouest Étang de Berre, soutenu par le Centre Hospitalier de Martigues, prend place dans la dynamique territoriale en s'articulant aux ressources existantes tels le CLSM du Pays de Martigues, les CPTS... «L'enjeu principal du projet est de contribuer à améliorer les parcours de santé, en améliorant la coopération des acteurs au niveau des accompagnements et de l'interconnaissance entre partenaires sur les communes couvertes par le Pôle de psychiatrie du CHM» précise Jennifer Giraud, chargée de projet référente DTSM.

Suite au travail d'identification des besoins et de l'offre existante, Aliyah Lim, coordinatrice de parcours individuels répond entre autres au besoin de mise en place et suivi personnalisé pour les personnes concernées. Elle peut être sollicitée sur des situations par les professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux du territoire pour leur apporter un soutien d'information ou de coordination parfois de proximité si cela le nécessite. Elle mène un travail rapproché avec le

J. Giraud et A. Lim
récompensées lors des
Universités
de coordination en santé
Projet DTSM
innovant et collaboratif



Pôle psychiatrie du CHM notamment en sortie d'hospitalisation où souvent la continuité des soins est fragilisée par le manque d'étayage, la méconnaissance des ressources et diverses problématiques sociales dont la précarité du logement qui complique le parcours du patient et limite l'action des professionnels. «Ce travail en santé mentale implique de composer avec la temporalité des patients, souvent marquée par le consentement progressif, l'adhésion au soin, et celle des institutions souvent contraintes par de longues files d'attente. Cela nécessite de rester parfois en veille et d'adapter les accompagnements pour éviter les ruptures de parcours» (Aliyah Lim)

ACTION

PARIH, un pôle ressources inclusion

Le PARIH en Pays de Martigues accueille, informe, oriente et accompagne les familles d'enfants mineurs en situation de handicap dans l'accès à leurs droits et leur parentalité. Ce pôle soutient et sensibilise également sur les questions d'inclusion les professionnels des services d'accueil que ce soit de la culture, des loisirs, des sports, de la petite enfance...

Financé par le CIAS et la Caisse d'allocations familiales des Bouches-du-Rhône, dans le cadre de la CTG Martigues - Port de Bouc, le pôle d'appui et de ressources s'inscrit et contribue au développement de la dynamique territoriale en matière d'inclusion handicap.

Concrètement, ce sont deux Référentes Inclusion Handicap (RIH), Isabelle Richaud et Céline Perez qui accueillent les bénéficiaires de ce dispositif.

« Après seulement une année de mise en œuvre, le nombre d'accompagnements a augmenté de 300% » précise C. Perez, passant de 123 à 323 pour l'année 2024. « Le PARIH s'inscrit dans la continuité de ce que nous faisions déjà dans le cadre du Point Info Handicap. Tout le travail



PARIH, un outil pour les familles

accompli jusqu'alors y trouve même une certaine reconnaissance auprès de nos partenaires...”

Pour Magali Giannuzzi, responsable du secteur handicap du CIAS « être référencé en tant que PARIH nous permet de développer nos relations avec le réseau de partenaires et facilite la gestion des situations complexes ».

I. Richaud ajoute “Nous travaillons avec des partenaires tel l'UMAI qui facilite la coordination de parcours pour les enfants en situation de handicap, tout comme des partenaires comme Cap parents qui apporte aux parents en situation de handicap, leur soutien à la parentalité”. De plus, à travers le PARIH, le CREAL Paca Corse nous accompagne sur la création d'outils communs mais aussi en matière de sensibilisation en direction des professionnels.”

EN SAVOIR PLUS

Le Centre d'Équithérapie Unisus a accueilli sur son site le 16 décembre 2025, des personnes atteintes de cancer, des professionnels, associatifs et bénévoles pour échanger au terme d'une année du projet de **Soins Oncologiques de Support en Pays de Martigues** et réfléchir au déploiement d'activités à venir. En collaboration avec le CHM et la Ligue contre le cancer, le Pôle Santé Handicap du CIAS du Pays de Martigues coordonne ce parcours où des personnes atteintes de cancer ont accès conjointement à leur parcours médical, à des soins d'accompagnement (activités physiques, psychologiques, sociales).

Une approche globale pour mieux vivre sa maladie de l'annonce au suivi jusqu'à l'après cancer, pour permettre aux personnes incluses dans ce parcours de s'appuyer sur des ressources



Patricia Pédiannielli, a coordonné cette journée conviviale de bilan du projet des soins oncologiques de support en pays de Martigues

locales mais aussi mettre en éveil leurs propres ressources.

Pour plus d'informations

Espace Santé Autonomie au 04 86 64 81 68. Un primo entretien permettra d'engager des échanges vers un parcours personnalisé en fonction des besoins et des ressources locales.

Télé Expertise pour avis de risques infectieux au CHM

Le Centre Hospitalier de Martigues met à disposition de tous les médecins, un dispositif de télé-expertise en infectiologie afin de faciliter l'accès à un avis spécialisé.

Grâce à la plateforme ROFIM, les médecins de ville, les professionnels des Soins Médicaux de Réadaptation et les cliniques autour de l'Etang de Berre peuvent adresser leur demande. Il suffit de s'inscrire gratuitement à l'aide de son RPPS, et déposer une demande écrite d'avis infectieux. La transmission de documents complémentaires est sécurisée.

L'équipe du département de Médecine interne du CHM est alors alertée. Dr De Waard et Dr Hocquart analysent chaque sollicitation et apportent une réponse écrite via la plateforme sous 24 à 48H. Un volet dédié aux accidents d'exposition aux virus y est intégré supervisé par Dr Kurzawa.

Ce dispositif renforce le lien ville -hôpital tout en garantissant la traçabilité des échanges. Il permet la valorisation financière du temps de travail des professionnels de santé demandant



"la télé expertise existe, n'hésitez pas à nous contacter"
Dr De Waard.

un avis et du CHM apportant son expertise. Il « permet une meilleure visibilité de l'expertise en infectiologie du CHM et contribue au bon usage antibiotique sur le territoire » souligne Dr De Waard.

En perspective, « le CHM est en attente du déploiement par l'ARS Paca et la direction du CHM, de la création d'une Équipe Multidisciplinaire en Antibiothérapie qui viendra renforcer ce maillage territorial » précise Dr Kurzawa, médecin responsable du CEGIDD, du Pôle cancérologie et maladie chronique du CHM.

À VENIR

JOURNÉE INTERNATIONALE DU HANDICAP

Mardi 2 DÉCEMBRE
2025

Hall de la Halle - MARTIGUES



CINÉ RENCONTRE "Patients"

Vendredi 28 novembre 2025 18H15
Cinéma La Cascade - MARTIGUES

CINÉ CARTABLE INCLUSIF

Mardi 2 DÉCEMBRE 2025 17H30
Cinéma La Cascade - MARTIGUES



RETRouver
LA
PROGRAMMATION
SUR
www.ciaspdm.fr

SOIREE dans le cadre de la Journée mondiale de la "PLEINE CONSCIENCE"

Vendredi 19 décembre 2025

18H-20H

Gymnase des Salins - MARTIGUES



Entrée gratuite et ouverte à tous !
Véritable - rapprochement et soutien mutuel

3 QUESTIONS À

Dr Serge YVORRA

Cardiologue, Chef de service cardiologie
Centre Hospitalier de Martigues

Q1- Pouvez-vous nous parler du challenge médical sur l'insuffisance cardiaque (IC) que votre service a déjà commencé à relever ?

L'insuffisance cardiaque (IC) est une pathologie fréquente qui évolue vers l'aggravation avec des hospitalisations et ré hospitalisations multiples. Sur le CHM, on est à 30% de ré hospitalisation à 6 mois par défaut de traitement. Même si les patients partent avec des traitements à dose minimale, il faut les réajuster et les personnaliser. Le projet de cardiologie prend tout son sens dans l'accompagnement des insuffisants cardiaques au plus près, avec l'intervention de la Cellule d'Expertises de la Coordination de l'Insuffisance Cardiaque Sévère (CECICS) au sein du CHM.

Les cardiologues et infirmières spécialisées en IS, Mme Wentzlow Émeline et Mme Maurin Sylvia de la CECICS proposent au patient sortant d'hospitalisation, la télésurveillance IC lui permettant de se surveiller lui-même ou de l'être par son aidant(e) ou son infirmière libérale. L'infirmière de la CECICS est destinataire des alertes, réadapte si besoin le traitement, évite la ré hospitalisation et fait de l'éducation thérapeutique.

Si la situation est plus compliquée, une consultation non programmée sur le service est proposée, le patient sort avec une nouvelle ordonnance ou est hospitalisé. Lorsque c'est le cas, il s'agit souvent de décompensations cardiaques au début de l'aggravation d'où des hospitalisations moins longues. Sur un an et demi, on est à 150 patients télé suivis, 35 consultations non programmées, dont 5 hospitalisations. La CECICS évite les passages aux urgences, les hospitalisations, ou réduit le temps d'hospitalisation.

La CECICS s'organise aussi pour que tous les patients hospitalisés qui en ont besoin bénéficient à la leur sortie de « consultations de titrations » programmées tous les 15 jours, afin de réajuster les dosages jusqu'au traitement optimal.

Q2- Qu'est ce qui pourrait renforcer cette amélioration de prise en charge des IC sur notre territoire ?

Pour élargir la CECIS, nous avons plusieurs propositions comme un Hôpital de Jour diurétique : une prise en charge en ambulatoire où pour le confort du patient, l'administration de diurétique injectable



serait rapidement accessible. Les cardiologues de ville pourront eux aussi se saisir de cette offre d'accompagnement. L'autre proposition, un Hôpital de Jour cardiologie qui lui, permettrait un accès rapide à des bilans initiaux pour les patients diagnostiqués récemment en insuffisance cardiaque et des bilans de suivi périodiques optimisés sur une (demi) journée. Le parcours du patients IC en serait fluidifier et l'infirmière de coopération favoriserait le lien ville-hôpital. Bientôt l'acquisition d'un IRM cardiaque facilitera la mise en place de ce projet d'HDJ Cardiologie offrant un plateau technique adapté au patient IC.

Q3- Comment pensez-vous soutenir les médecins en exercice sur notre territoire ?

Sur notre territoire, j'ai été volontaire pour organiser une approche de « responsabilité populationnelle » portée par la FHF. Il ne s'agit pas de s'occuper d'un patient, mais d'une catégorie de patients pour une meilleure prévention des « non malades » dans la population à risque IC afin qu'ils ne rentrent pas dans la maladie en l'occurrence l'IC ou que l'IC ne s'aggrave pas. L'objectif est d'optimiser les ressources humaines du territoire, recenser ensemble le rôle et interventions de chacun dans le parcours. C'est élaborer collectivement un programme d'actions partagées entre les professionnels du territoire dont les acteurs de ville d'où des liens forts avec les CPTS du territoire, les collectivités, les associations, et les patients dont des patients en situation de handicap, et des patients de la psychiatrie souvent sous-diagnostiqués, sous-traités.

Les professionnels intéressés peuvent nous contacter pour participer aux prochaines réunions où nous élaborerons ensemble une stratification de la population afin de déterminer des objectifs cliniques et y mettre en face des parcours de soins adaptés.

/4